



TV classique

Offres « Cinéma »

SECTEURS ÉLIGIBLES

Films de cinéma hors films d'animation Enfants (32 02 02 03) et Films d'animations Enfants (32 02 02 04)
Offres concernées : Offres Cinéma et offre classique

VALIDITÉ

Chiffre d'affaire pris en compte du 20/06/2022 au 21/08/2022 inclus vs du 20/06/21 au 21/08/21 sur le(s) support(s) de l'offre concernée

OFFRE TF1	Budget du film	Evolution du chiffre d'affaires net fin d'ordre	% de gracieux sur le brut tarif
Palier 1	NC	Entre 0% et 10%	3%
	> 7M €		5%
	> 5M € et < 7M €		7%
	< 5M €		10%
Palier 2	NC	Strictement supérieur à 10%	13%
	> 7M €		15%
	> 5M € et < 7M €		17%
	< 5M €		20%
Nouveaux annonceurs *	NC		20%
	> 7M €		
	> 5M € et < 7M €		
	< 5M €		

OFFRE TMC TFX TFI LCI Breizh Ushuaïa HISTOIRE	Budget du film	Evolution du chiffre d'affaires net fin d'ordre	% de gracieux sur le brut tarif
Palier 1	NC	Entre 0% et 10%	3%
	> 7M €		5%
	> 5M € et < 7M €		7%
	< 5M €		10%
Palier 2	NC	Strictement supérieur à 10%	13%
	> 7M €		15%
	> 5M € et < 7M €		17%
	< 5M €		20%
Nouveaux annonceurs *	NC		20%
	> 7M €		
	> 5M € et < 7M €		
	< 5M €		

Les messages gracieux auxquels l'Annonceur peut prétendre, en application des présentes conditions, devront être programmés entre le 18 juillet et le 21 août 2022, hors écrans VIP et Event.

À défaut, l'Annonceur renonce définitivement au bénéfice du (des) message(s) gracieux non programmé(s) et diffusé(s) dans cette période et ne pourra prétendre à leur restitution sous quelque forme que ce soit. L'achat express ne participe pas au chiffre d'affaire

Offre non cumulable avec d'autres offres et soumise aux Conditions Générales de Vente Espaces Classiques TFI Publicité 2022 en vigueur et accessibles sur le site <https://labox.tfi.pub.fr/> // L'annonceur ne saurait se prévaloir de ses investissements sur la chaîne TFI pour prétendre à un avantage sur les chaînes TNT/thématiques et inversement // Offres achetables séparément

*Annonceur ou Groupe annonceurs absent de TFI pour l'offre TFI, des chaînes TNT et Thématiques du Groupe TFI pour l'offre TNT-Thématiques en espace classique en 2021. Tout annonceur qui changerait de dénomination sociale en 2022 ou qui communiquerait en 2022 pour une marque ayant déjà fait l'objet d'une communication en 2021 ne sera pas considéré comme Nouvel Annonceur.